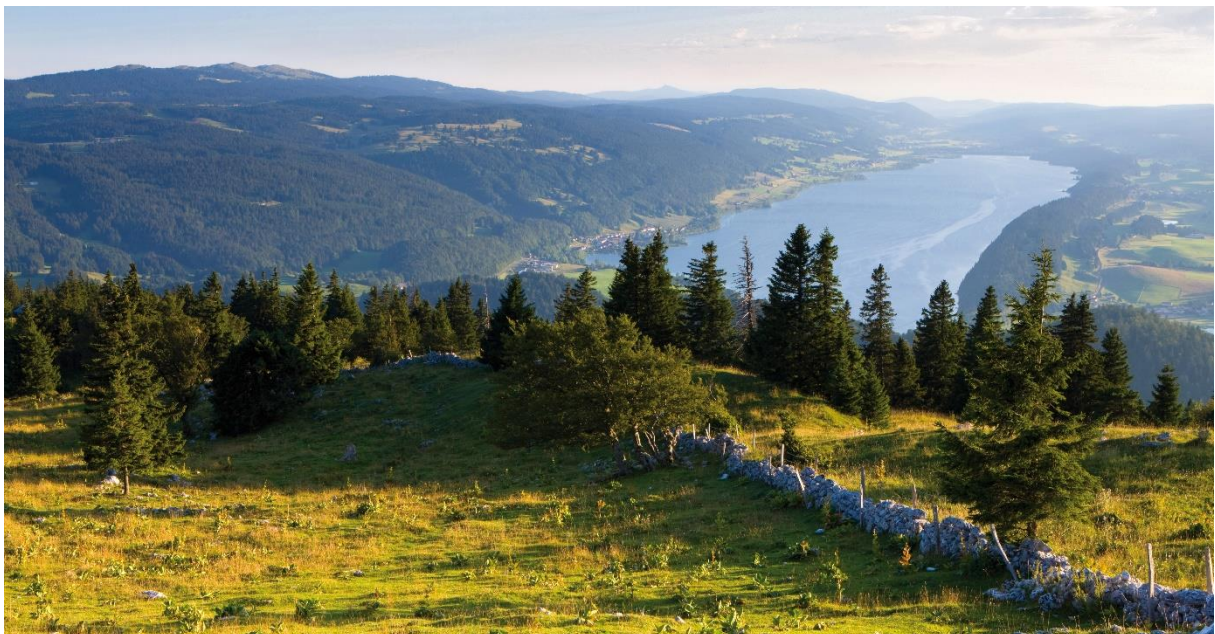


La biodiversité, ça vaut le coup !

Journée OFEV, 9 novembre 2018 – Rapport

Texte : Gregor Klaus

La biodiversité et les services qu'elle rend sont fortement menacés. À l'occasion de la journée « La biodiversité, ça vaut le coup ! », l'OFEV et ses partenaires ont montré comment cette diversité peut être conservée, aujourd'hui et à l'avenir.



Copyright: Switzerland Tourism – OFEV (Foto: Roland Gerth)

« La conservation de la biodiversité est d'une importance cruciale pour notre avenir et requiert l'engagement de toutes les forces, petites et grandes », a déclaré le directeur de l'OFEV, Marc Chardonens, dans son allocution d'ouverture. Et d'ajouter qu'il s'agit de « [...] soutenir et préserver la diversité biologique [...] ».

Le plan d'action Stratégie Biodiversité Suisse du Conseil fédéral confirme la nécessité d'agir. Il a pour objectif de créer des habitats pour les animaux et les plantes, et « [...] d'investir à long terme dans la conservation des bases de notre existence, qui sont le vrai fondement de la prospérité et de la qualité de vie pour tous », a conclu Marc Chardonens.



la biodiversité requiert l'engagement de toutes les forces. Marc Chardonnens

Un réseau vital

« It's time to act ! », il est temps d'agir, a lancé Hans Romang, chef de la division Espèces, écosystèmes, paysages de l'OFEV, en guise de salut aux quelque 270 participants. Il a souligné que la conservation de la biodiversité a été considérée beaucoup trop longtemps comme une question de politique sectorielle. Or, l'infrastructure écologique, colonne vertébrale de la promotion de la biodiversité, n'est planifiable et réalisable que si tous les acteurs participent. « Nous devons partir des zones existantes et combler les lacunes, en faveur de la nature, et pour le bien de l'homme », a expliqué Hans Romang.

De nombreux projets et mesures sont mis en œuvre depuis 2017 dans le cadre du plan d'action. Ils seront évalués d'ici à 2022. Le Conseil fédéral se fondera sur les résultats de cette évaluation pour définir les étapes suivantes. Hans Romang a exprimé sa gratitude aux cantons pour leur engagement dans cette phase décisive. Et de préciser : « nous avons toujours trouvé de bonnes solutions pour les problèmes qui ont surgi ».

Espèces prioritaires au niveau national

La protection et la conservation des espèces indigènes sont des tâches communes de la Confédération et des cantons. Berne a déjà fixé des priorités précises et défini les espèces menacées pour lesquelles la Suisse porte une responsabilité toute particulière et dont la conservation requiert une action urgente. « Pour les espèces prioritaires au niveau national qui ne profitent pas des mesures générales de conservation de la biodiversité, par exemple sur les terres cultivées, la Confédération va élaborer des plans d'action ces prochaines années », a expliqué Danielle Hofmann de l'OFEV. En outre, la stratégie suisse de protection des espèces va être revue. « Il est important d'y traiter également les défis tels que la gestion des interfaces entre les différentes politiques sectorielles et la coordination entre les multiples intervenants », a souligné Danielle Hofmann.

Nécessité d'un dialogue avec l'agriculture basé sur la confiance

L'agriculture est un acteur central. « La conservation des espèces sur les terres cultivées est complexe et difficile », a déclaré Markus Jenny de la Station ornithologique suisse et président de l'atelier de réflexion Vision Landwirtschaft. Le fait est que la biodiversité ne cesse de diminuer sur les terres agricoles. La qualité écologique des surfaces de promotion de la biodiversité est faible ; qui plus est, l'utilisation beaucoup trop intensive des terres agricoles exerce une pression énorme sur la biodiversité.

Markus Jenny a une idée très précise de la manière d'améliorer la situation. Tout d'abord, la politique agricole doit créer des impulsions plus fortes en faveur d'une utilisation ménageant les ressources. Il faut regrouper différents instruments et les aménager de façon plus flexible. « La politique agricole actuelle présente de bons éléments, mais le système devrait être axé davantage sur des principes agroécologiques et les prestations systémiques des exploitations, dans le sens de la gestion durable », a précisé Markus Jenny.

Il a ajouté que les cantons doivent également assumer leurs responsabilités : « À ce niveau, il faut une stratégie globale cohérente et des plans de mise en œuvre ciblés. Pour l'heure, les deux font en large partie défaut. » Il est très important aussi de prodiguer de bons conseils globaux aux agriculteurs. Malheureusement, beaucoup de conseillers cantonaux ne s'intéressent absolument pas à la biodiversité. Ce qui est décisif, c'est que tous les intervenants tirent sur la même corde. « Pour y parvenir, il faut promouvoir le dialogue et la confiance. »



il faut promouvoir le dialogue et la confiance. Markus Jenny

Le côté vert des routes

Si les terres agricoles sont automatiquement associées à de nombreux milieux naturels, les routes nationales sont de prime abord plutôt synonymes de répercussions négatives sur la biodiversité. Elles sectionnent les milieux naturels, les bétonnent et sont des voies de propagation pour les espèces envahissantes.

Anna Cissé de l'OFROU a démontré dans son exposé que ces conclusions sont par trop hâtives : « Les routes ne sont pas nécessairement néfastes pour la biodiversité ! ». La Confédération, en sa qualité de propriétaire des routes nationales, est responsable de plus de 4000 hectares d'espaces verts. L'OFROU entend dédier 20 % de ces surfaces à la protection de la biodiversité. Ces dernières devraient offrir des milieux naturels et contribuer à leur mise en réseau. Ce faisant, il faut trouver un juste équilibre entre les exigences de la sécurité routière et la biodiversité, a souligné Anna Cissé.



Les routes ne sont pas nécessairement néfastes pour la biodiversité! Anna Cissé

Amener la nature à l'homme

La biodiversité est promue avec succès dans les espaces urbains également. La fondation Nature & Économie, qui bénéficie d'un soutien important de l'OFEV, est en l'occurrence un catalyseur primordial. Elle décerne son label, reconnu au plan national, aux sites aménagés et planifiés de manière exemplaire.

Née en 1995, cette idée a déjà engrangé de nombreux succès : jusqu'en 2018, plus de 4000 hectares, soit 0,01 % de la surface du pays, ont été certifiés comme espaces de grande qualité écologique. « Il ne s'agit pas de zones protégées », a insisté Beat Flaach, conseiller national et président de la fondation.

C'est sciemment que les critères ne sont pas trop sévères : il faut une couverture végétale indigène et adaptée à la station, des revêtements du sol perméables et un entretien sans produits toxiques. « Nous devons familiariser les habitants avec la biodiversité, lentement, de façon transparente, et en les associant comme partenaires », a souligné Beat Flaach.

Le potentiel est encore loin d'être épuisé : Beat Flaach estime que rien qu'autour des maisons individuelles, il existe encore 46 000 hectares susceptibles d'être valorisés. Ces surfaces seront sur le radar de la fondation dès 2019. Ainsi, les jardins privés pourront également obtenir des certifications.

Le potentiel est encore
loin d'être épuisé.
Beat Flaach



Exploiter les potentiels

« Les efforts déployés par Nature & Économie sont exemplaires », a souligné Claudia Moll de l'OFEV. Les surfaces valorisées renforcent l'infrastructure écologique. Claudia Moll a indiqué qu'il existait de grands espaces non bâtis à l'intérieur du tissu urbain, qui pourraient être aménagés de façon multifonctionnelle et améliorer la qualité des agglomérations, malgré la densification en cours.



Le changement de perspective est déjà en bonne voie. Claudia Moll

« Pour l'heure, la sensibilité pour la biodiversité fait encore largement défaut, notamment chez les architectes », a déploré Claudia Moll. Les prestations écosystémiques et paysagères ne font pas encore systématiquement prises en compte dans les processus de planification. L'OFEV veut faire bouger les choses dans ce domaine. Il encourage un changement de perspective : la conception et la planification des villes et des agglomérations doivent être abordées du point de vue du paysage. Une étude a montré que cette nouvelle approche est déjà en bonne voie.

L'infrastructure écologique va en outre bénéficier de l'action de la SSR pour plus de biodiversité en Suisse, qui démarrera en 2019. Un appel sera lancé à la population via la radio afin de l'encourager à créer des surfaces riches en biodiversité. La télévision diffusera également davantage d'émissions sur ce sujet. « Notre objectif est d'opposer des informations positives à l'avalanche de mauvaises nouvelles », a expliqué Isabella Sedivy de la SSR.

Le bois mort comme ressource

À la différence des terres cultivées, la forêt est un habitat de qualité pour de nombreuses espèces, en raison de son exploitation proche de la nature. Qui plus est, sa surface a doublé au cours des 150 dernières années. L'utilisation du bois a cependant pour effet qu'il n'y a quasiment pas de vieux arbres dans les forêts et que le bois mort est rare (seulement 25 mètres cubes par hectare env.). Les forêts primaires en contiennent au moins cinq fois plus.

Le bois mort n'est pas aussi mort qu'il y paraît, selon Thibault Lachat, chargé de cours en écologie forestière à la haute école spécialisée de Berne. En effet, un quart de toutes les espèces forestières dépendent de cette ressource. En conséquence, la raréfaction du bois mort menace la survie de près de la moitié des coléoptères saproxyliques.

Ce dont ces insectes ont un urgent besoin, ce sont des îlots de sénescence répartis un peu partout dans la forêt. Thibault Lachat souhaite en outre que l'exploitation des vieux peuplements soit totalement abandonnée et que les vieux arbres soient laissés systématiquement sur pied.



Le bois mort n'est pas aussi mort qu'il y paraît. Thibault Lachat

La Confédération soutient les cantons

Les mesures urgentes qui ont été prises dans le cadre du plan d'action ont permis de renforcer notablement les efforts en faveur de la biodiversité en forêt. « Les choses bougent », a affirmé Claudio de Sassi. La Confédération soutient les cantons au moyen de conventions de prestation.

Si 10 % des forêts doivent être transformées en réserves forestières, seuls 6,4 % le sont. Néanmoins, nous nous rapprochons toujours plus de cet objectif largement accepté, et avons de bonnes chances de l'atteindre d'ici à 2030. « La coopération entre la Confédération et les cantons fonctionne très bien », a souligné Claudio de Sassi.

Un système visant à conserver les arbres-habitats a été instauré. Sa mise en œuvre sera renforcée durant la période de programme 2020-2024. Les autres déficits écologiques en forêt seront également traités à ce moment-là, à l'instar du manque de bois mort et d'îlots de sénescence.

Penser globalement, agir localement

Les mesures urgentes profitent également aux marais. En effet, de nombreux hauts-marais sont actuellement régénérés ou le seront ces prochaines années.

Ces milieux sont d'importants puits de carbone. Or, ils ne peuvent plus exercer correctement cette fonction. Le régime hydrique est perturbé dans la majeure partie des marais suisses, si bien qu'ils émettent du CO₂ en raison de la tourbe qui se décompose.

Dans le canton de Vaud, la régénération des marais est une piste privilégiée : elle s'inscrit dans un Plan climat multisectoriel ayant pour but l'adaptation au changement climatique, selon Catherine Strehler Perrin, cheffe de la division Biodiversité et paysage du canton. Des études ont montré que les mesures prises jusqu'ici produisent de bons résultats : plusieurs espèces rares typiques des marais sont à nouveau présentes dans le canton. La croissance de la tourbe a également été réactivée par le rétablissement des conditions hydrologiques.

Catherine Strehler Perrin a cependant aussi attiré l'attention sur quelques problèmes : restaurer le régime hydrique dans un marais oblige à inclure l'ensemble du bassin versant dans l'analyse. La mise en œuvre de projets devient difficile sur les propriétés privées. En outre, il faut trouver un juste équilibre entre les intérêts de l'homme et ceux des marais. La population et les communes doivent être informées sur les fonctions des marais, et l'accès à ces zones doit être assuré après leur revitalisation.

L'OFEV met à la disposition des cantons les principales connaissances à ce sujet, par exemple des informations sur les zones tampons hydrologiques, qui revêtent une importance toute particulière. Ce savoir a jusqu'ici toutefois été largement négligé, selon Peter Staubli de l'OFEV. Dans le cadre d'un projet pilote du plan d'action Biodiversité, l'OFEV entend faire identifier les bassins versants hydrologiques de tous les marais selon une méthode spécifique, et mettre ensuite les résultats à la disposition des cantons.

Repenser les stratégies de protection

Trevor Sandwith, directeur de l'UICN, est passé du niveau national au niveau global. Il a souligné le rôle pionnier assumé par la Suisse dans le domaine de la protection de la nature sur le plan international. La Suisse joue en effet un rôle central pour pratiquement toutes les conventions importantes.



La suisse assume un rôle pionnier dans la protection de la nature. Trevor Sandwith

Cependant, met-elle bel et bien en œuvre, sur son propre territoire, les engagements qu'elle a soutenus et imposés dans les nombreuses négociations ? Selon Reinhard Schnidrig de l'OFEV, la Suisse prend au sérieux les conventions et ses obligations internationales.

L'un des engagements pris est de consacrer au moins 17 % du territoire suisse à des aires protégées. Reinhard Schnidrig a indiqué qu'il ne manquait plus que 3 % pour que cet objectif soit atteint.

Mais où chercher cette surface ? Car elle correspond tout de même à 7,5 fois celle du Parc national suisse. Reinhard Schnidrig plaide pour une nouvelle approche de la protection de la biodiversité : « abandonner les interdictions pour exploiter les potentiels ». Il faudrait moins se concentrer sur la définition d'aires protégées et veiller bien plus à améliorer l'utilisation du territoire et la gestion des surfaces afin de maintenir et développer la biodiversité. À ce propos, il a attiré l'attention sur des initiatives internationales, par exemple la « Wetland City Accreditation » de la Convention Ramsar. Cette initiative vise à encourager les villes à optimiser l'intégration des eaux et des zones humides dans l'espace urbain.

Surmonter les barrières

Le mot de la fin est revenu à Hans Romang. Il a commencé par souligner l'ambiance positive et constructive de la journée. Pour lui, il est primordial que la biodiversité soit davantage abordée dans une perspective transversale et multisectorielle. « Notre pensée et nos actions doivent s'affranchir de leurs limitations », a-t-il affirmé, pour ajouter que l'homme et la nature ne font qu'un. Le plan d'action Biodiversité est bien conçu à cet égard. Hans Romang a conclu : « Nous pouvons réussir. Et vu l'esprit que j'ai ressenti aujourd'hui, je suis confiant que nous y parviendrons ! ».



Notre pensée et nos actions doivent s'affranchir de leurs limitations. Hans Romang

Trilogie de la manifestation

La journée 2018 de l'OFEV sur le thème Nature et paysage a donné le coup d'envoi à la série « La biodiversité, ça vaut le coup ! ». Cette série est axée sur les trois piliers du plan d'action Biodiversité : la promotion directe de la biodiversité, sa promotion indirecte ainsi que la transmission de connaissances et la sensibilisation.